

10.04.2026 - 09:00 Uhr

## Plainte contre "Le Temps" rejectée

Berne (ots) -

Partis: X. c. "Le Temps"

Theme: Recherche de la vérité

Plainte rejectée

Résumé

Dans son article portant sur la situation dramatique à Gaza en 2024, "Le Temps" décrit une distribution d'aide alimentaire qui a tourné au bain de sang à la suite de tirs "de l'armée sur des milliers de civils affamés" qui se "précipitaient sur le convoi" d'une "trentaine de camions". Ce contexte nourrit une analyse plus profonde des raisons du "mépris" et de la "peur" entretenus de part et d'autre dans cette région du monde, au cours de laquelle, dans un paragraphe revenant sur la guerre des Six-Jours en 1967 comme élément explicatif, l'article utilise un terme (" attaqué ") contesté par le plaignant en ce qui concerne les responsabilités à l'origine du conflit.

Au-delà de l'ambiguïté potentielle de ce mot et de son emploi, force est de constater que le rappel historique ne constitue pas l'angle principal de cet article par ailleurs critique face aux opérations militaires de l'Etat hébreu dans la bande de Gaza. Le Conseil suisse de la presse rejette donc la plainte au motif que l'emploi de ce terme dans l'article du "Temps", fût-il discutable, n'a pas le poids d'une violation de la déontologie professionnelle en ce qui concerne la recherche de la vérité, qui se situe au coeur de la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes.

[Prise de position 7/2026](#)

Contact:

Schweizer Presserat  
Conseil suisse de la presse  
Consiglio svizzero della stampa  
Secrétariat de direction  
Case postale  
3000 Berne 8  
+41 (0)77 405 43 37  
media@presserat.ch  
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100939453> abgerufen werden.